République Française — Liberté, Égalité, Fraternité — Département du Rhône

Élections Législatives de 1958

9me Circonscription du Rhône

Electrices, Electeurs.

Cette circulaire s'adresse à vous. Parmi toutes celles que vous recevrez, aucune ne suscitera de votre part autant d'intérêt, je le sais. Pourquoi cela ? Parce que je me présente à vos suffrages de mon propre chef, sans étiquette politique, contrairement à l'habitude. Pourquoi cela :

— Parce que mes amis, mes maires, et de nombreuses personnalités m'ont fait confiance ;

— Parce que j'ai estimé devoir tirer les conséquences du scrutin d'arrondissement ;

— Parce que vous-mêmes avez souhaité avoir votre député ;

— Parce que le Referendum a prouvé votre désir de changer de régime, de méthodes, d'hommes ;

— Parce que j'ai voulu affirmer mon hostilité à la dictature des partis politiques, et mon souhait de les voir se réorganiser.

Je pourrais ainsi continuer longtemps, mais là n'est pas mon intention.

Depuis treize ans, grâce à votre confiance, j'ai assumé dans ce canton de TARARE, et depuis onze ans dans cette Mairie de Tarare, les responsabilités de Maire et de Conseiller Général. Vous m'avez aidé à œuvrer efficacement, et je vous en remercie.

Le logement, problème national n° 1, est loin d'être encore solutionné : quarante-huit maisons en accession à la propriété occupées depuis 1955 ; quatre-vingt-cinq logements mis en service d'ici la fin de l'année ; cinquante logements en cours ; cent-dix dont l'implantation est prévue pour le printemps 1959.

L'alimentation en eau de TARARE et de sa région a fait l'objet d'efforts constants et suivis : surélévation du barrage et pompage en Saône : ceux-ci obtenus au prix de quelles difficultés ? Président du Syndicat des Eaux de la région de TARARE, Vice-Président de l'Association SAONE-TURDINE, membre du Bureau du Syndicat Rhône-Loire, j'ai pu ainsi apporter mon concours efficace à la lutte contre la pénurie, et à cette grande réalisation si nécessaire au confort chez soi.

L'extension du courant électrique dans la région ne m'a pas échappé. Dans ce canton seulement, huit communes ont vu leurs écarts terminés.

L'assainissement de TARARE et par contre-coup des communes environnantes, assainissement étroitement lié à l'alimentation en eau, a déjà commencé ici, et se poursuivra sans désemparer.

Que dire du problème scolaire : près de trois-cents millions de constructions scolaires réalisées en dix ans ; construction d'un internat de 250 élèves arrêtée à ce jour ; implantation d'un centre ménager de 200 jeunes filles prêt de sortir.

Imbu d'une justice scolaire découlant de mon appartenance à une famille comptant à l'heure actuelle 298 années d'enseignement libre, j'ai défendu de nombreux foyers, de nombreuses écoles de TARARE et de la région au sein de la Commission Départementale, comme au Comité Départemental de l'Enseignement Technique auquel j'appartiens depuis douze ans.

Aménagement du stade, et subventions importantes aux sociétés sportives sont venus combler les vœux des jeunes.

La construction du Théâtre de TARARE, de réputation nationale ; les œuvres de choix qui y sont données ; la mise au point d'une série de spectacles classiques ouverts à toute la jeunesse étudiante de la circonscription à compter du mercredi 19 novembre prochain, ont contribué et contribueront à la formation culturelle de tous.

Le dimanche 9 novembre, l'inauguration du caveau du Théâtre réservé aux conférences et expositions diverses, ainsi qu'au sport de la danse, est venue couronner cette réalisation magnifique.

Les jeunes et les vieillards ne font qu'un pour moi et ces derniers bénéficient d'une œuvre unique dans la région : l'Entr'aide Tararienne, ainsi que des chambres de ménages construites avant que partout ailleurs dans ce département on s'y soit penché.

Dans notre circonscription qui traverse une période d'économie difficile, il est utile, il est indispensable d'appliquer une décentralisation, une reconversion industrielle rationnelle. L'implantation d'industries nouvelles est une question de vie ou de mort. Les dernières décisions ministérielles sur l'Aménagement du Territoire nous permettent de penser que notre pays est dans la bonne voie. Lorsque je négociais l'affaire BERLIET, que de fois j'ai pensé, j'ai dit, que l'aide apportée par les Pouvoirs Publics en faveur d'opérations de cet ordre était trop timide. Pour moi, cette affaire BERLIET

n'est pas enterrée du tout. En sommeil pour le moment, un jour, que je souhaite proche, viendra où TARARE, sa région et sa circonscription, recueilleront le fruit de la ténacité et de la foi.

Qu'il me soit permis ici de dire qu'en tout état de cause une première usine métallurgique, un premier débouché pour nos jeunes sortant de nos collèges techniques régionaux sera à leur disposition dans le courant de l'année 1959.

Circonscription industrielle certes, mais aussi circonscription agricole, je sais, je connais les besoins de nos familles rurales, leurs soucis et leurs peines, leurs désirs et leurs espoirs. Habitué professionnellement à parcourir un canton spécifiquement agricole, mon suppléant et ami le Docteur Vétérinaire, Gabriel FOUGEROUSE, au dévouement inlassable, m'a confirmé ces connaissances, et s'il en était besoin, m'a poussé à me pencher sur ces problèmes. Votant pour moi le 23, je m'y emploierai et je serai le député de tous : des ruraux comme des citadins, des commerçants comme des artisans, des ouvriers comme des patrons.

Electeurs, Electrices de TARARE et du canton, je vous demande de dire cela à tous les électeurs et électrices de cette neuvième circonscription. Je vous demande de leur exprimer mon désir d'être, de COURS à LAMURE-SUR-AZERGUES, en passant par THIZY et SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET, celui qui veut aider leurs municipalités, leurs sociétés, leurs habitants à réaliser et à poursuivre chez eux ce qui s'est fait chez nous. Pour cela, il est nécessaire d'avoir à l'Assemblée Nationale des Parlementaires connaissant parfaitement tous ces problèmes, soucieux de voter des lois orientées dans ce sens, conscients qu'un Etat rénové et fort peut, dans la stabilité, sur l'ensemble du Territoire et en Algérie, donner à notre France la prospérité, l'indépendance et la paix.

Pour moi, résistant de la première heure, je fais confiance au Général de Gaulle et à l'œuvre immense qu'il a entreprise. Faites-moi également confiance le dimanche 23 novembre : vous ne serez pas déçus en votant pour :

Joseph RIVIÈRE

Maire de Tarare

Conseiller Général du Rhône

et pour son suppléant :

Gabriel FOUGEROUSE

Maire de St-Laurent-de-Chamousset

Conseiller Général du Rhône

Vous apporterez ainsi votre pierre à l'édifice, votre contribution nationale à la République, à la France et à l'Europe.

IMP. VARINARD - TARARE